



CHANGEMENT DE DESTINATION SUR ACTE NOTARIE

Par **MORINO17**, le **29/01/2021** à **17:17**

Bonjour,

j'ai acheté en 2016 une maison d'habitation que j'avais l'intention de transformer en local professionnel. Le vendeur me l'a vendu en habitation mais sur l'acte notarié elle est marqué uniquement en local professionnel. Or, je souhaiterai la revendre en habitation, mais l'urbanisme me refuse le changement de destination sous prétexte qu'on ne peut pas revenir en arrière.

J'ai contacté le notaire qui a noyé le poisson en me disant qu'il avait mis à l'époque usage professionnel car je souhaitais en faire des bureaux.

Ne peut-on pas jouer sur l'antériorité du bien qui était à destination d'habitation ?

Existe-il un moyen de le remettre en habitation, sachant qu'à ce jour, le changement de destination m'a été refusé car le PLU a changé récemment et réclame une place de parking que je n'ai pas.

Merci à tous,

G.M